

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

SCI A&A

Capital social : 500 euros **Siège social** : 7, place du bail 60490 RESSONS SUR MATZ **Numéro SIREN** : 492 462 114 RCS COMPIEGNE

Date : 24 décembre 2025 **Heure** : 9H30 **Lieu** : 7 place du bail 60490 RESSONS SUR MATZ

Présents ou représentés :

- La SARL LALOY FINANCES possédant 100 parts sociales.

Total des parts présentes ou représentées : 100 parts sur un total de 100 parts composant le capital social. L'assemblée est présidée par Monsieur David LALOY, en sa qualité de Gérant.

Le Président constate que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

1. Transfert du siège social.
2. Modification corrélative des statuts (Article 5 des statuts).
3. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

DÉLIBÉRATIONS

Première résolution : Transfert du siège social

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de la société à compter du 26 décembre 2025.

- **Ancien siège** : 7 place du bail 60490 RESSONS SUR MATZ
- **Nouveau siège** : 31 allée chantoiseau 60157 ELINCOURT SAINTE MARGUERITE Cette

Cette résolution est adoptée à l'Unanimité

M. L.